

L'Actu FormaCCIOn



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES



INVESTIR EN COMPÉTENCES POUR DÉVELOPPER VOTRE ENTREPRISE

Forte d'une expérience de 40 ans, la CCI de la Mayenne déploie des **solutions de formation et du conseil RH sur mesure** afin d'accélérer la **performance des entreprises du territoire** et d'accompagner le développement des compétences des collaborateurs.

+ de 900 stagiaires formés par an



113

formations proposées,
dans 17 domaines d'intervention
dont plus de 30 formations
certifiantes, éligibles au CPF

Scanner ce code pour accéder
au catalogue régional



Consultez nos offres ↔

formation.paysdelaloire.cci.fr



CONTACT

formation.continue@mayenne.cci.fr / Tél. 02 43 91 49 73

L'ACTU DU MOMENT

Plein emploi, évolution professionnelle, transition professionnelle, au cœur du sujet de la Formation professionnelle !

Autant d'enjeux d'importance pour les entreprises nécessitant de faire évoluer une nouvelle fois le paysage de la formation professionnelle.

FOCUS SUR LES ÉVOLUTIONS À VENIR EN 2024 :

INCIDENCES SUR LA FORMATION DU PROJET

« PLEIN EMPLOI », ADOPTÉ LE 10 OCTOBRE 2023

Dans ce projet de loi, qui vise un taux de chômage de 5% à la fin du quinquennat, il est prévu une réorganisation du service public de l'emploi à travers la création du réseau France Travail, au 1^{er} janvier 2024, réunissant les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion (Pôle emploi, Cap Emploi, les missions locales, l'offre de la Région, les besoins des départements). L'ambition est d'améliorer la coordination des actions entre les différents acteurs, *en matière d'emploi et de formation par une « approche territorialisée »* pour adapter l'offre aux besoins.

RESTE À CHARGE DU CPF : UN DÉCRET EN 2024

Le texte de loi du 30 décembre 2022 prévoyant une obligation de participation financière du titulaire du CPF lorsque ce dernier mobilise son compte pour bénéficier de toute action éligible (formation, bilan de compétences, VAE), attend toujours d'être précisé dans ses modalités de mise en œuvre. Le texte prévoit notamment des exemptions pour les demandeurs d'emploi et les salariés dont le projet de formation est co-construit avec l'employeur. Une opportunité pour les entreprises de développer des politiques de co-investissement avec leurs salariés pour accompagner le développement des compétences. L'exécutif devrait y revenir courant du 1^{er} trimestre 2024.

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE ÉVOLUE

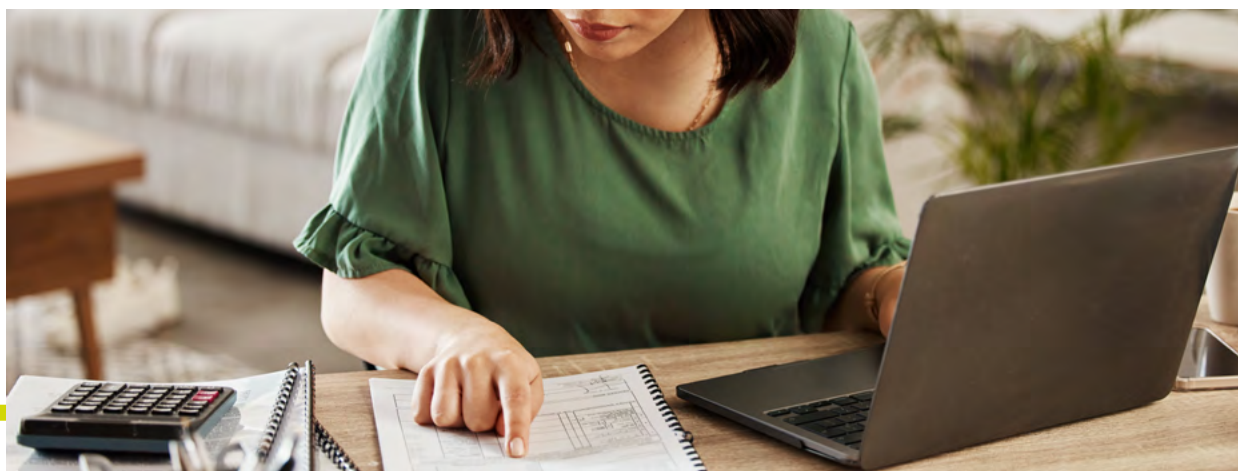
La Loi du 21 décembre 2022 portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi réforme la procédure relative à la **validation des acquis de l'expérience** (VAE). Simplification de la procédure, sécurisation des parcours et modernisation du dispositif sont autant de changements à venir en 2024. Deux expérimentations, REVA et la VAE inversée, permettent également de dessiner les contours de cette nouvelle VAE.

EN PROJET : FAIRE ÉVOLUER LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DE LA TRANSITION PROFESSIONNELLE

Concernant ces dispositifs (CPF de transition, PRO A, Transco) trop peu connus, voire peu utilisés par les entreprises, la nécessité d'améliorer leur lisibilité et de simplifier le paysage est mise sur la table par l'exécutif, avec en toile de fond le possible recours au contrat de professionnalisation comme solution. Le contrat de professionnalisation « rénové » serait alors repensé comme un outil de reconversion des salariés déjà en poste. Le Conseil en évolution professionnelle restera quant à lui un levier fort d'accompagnement dans le cadre des transitions professionnelles. France compétences a désigné les opérateurs qui seront chargés de délivrer le conseil en évolution professionnelle aux salariés et aux indépendants pendant quatre ans, à partir de janvier 2024.

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?


Contactez nos équipes Formation Continue au : [☎ 02 43 91 49 73](tel:0243914973)



Notre sélection de formations

MANAGEMENT

Management Niveau 1 : Les fondamentaux de l'animation d'équipe **ELIGIBLE CPF**

→ LAVAL : 4, 5, 18, 19/04 ET 15/05/2024
CCE 21/05/2024  5 JOURS + CERTIFICATION  2 600 €

S'approprier son rôle de manager **ELIGIBLE CPF**

→ LAVAL : 18, 19/03, 16, 17/04, 27, 28/05, 12/06, 10, 24/09, 8, 9/10/2024  11 JOURS  3 300 €

Manager un projet **ELIGIBLE CPF**

→ LAVAL : 3, 4, 17, 18/06/2024 CCE 24/06/2024  4 JOURS + CERTIFICATION  2 180 €

Oser manager autrement


→ LAVAL : 13, 23, 24/05 ET 03/06/2024  4 JOURS  2 100 €

COMMUNICATION ET EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE

Gérer son temps et ses priorités

→ LAVAL : 21 ET 22/05/2024  2 JOURS  840 €

Optimiser sa communication

→ LAVAL : 13, 14/06 ET 04/07/2024  3 JOURS  1 260 €

Perfectionner, certifier son orthographe en langue française - Certificat Voltaire **ELIGIBLE CPF**

→ LAVAL : 11/04, 15/05 ET 11/06/2024
+ CERTIFICATION VOLTAIRE 24/06/2024  3 JOURS + 1H DE COACHING + CERTIFICATION  1 360 €

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Techniques commerciales et négociation **ELIGIBLE CPF**


→ LAVAL : 16, 17, 21/05/2024 ET 18, 19/06/2024
+ CCE 24/06/2024  5 JOURS + CERTIFICATION  2 600 €

Optimiser l'expérience client et la qualité de service **ELIGIBLE CPF**

→ LAVAL : 28/05, 04/06 ET 11/06/2024 + CCE 24/06/2024  3 JOURS + CERTIFICATION  1 760 €

INTERNATIONAL / LANGUES ÉTRANGÈRES

Les procédures douanières

→ LAVAL : 23,24,ET 30 MAI 2024  3 JOURS  1 260€

Communiquer en anglais dans un contexte multiculturel **ELIGIBLE CPF**

→ LAVAL : FORMATION SUR-MESURE - CONTACTEZ NOUS  À PARTIR DE 10H  À PARTIR DE 1 400 €

RESSOURCES HUMAINES

Exercer le rôle de tuteur en entreprise **ELIGIBLE CPF**

→ LAVAL : 21, 22/03/2024 + CCE 15/04/2024  2 JOURS + CERTIFICATION  1 150 €

Accompagnement à la mise en œuvre de l'AFEST

→ LAVAL : ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE - CONTACTEZ-NOUS  SUR-MESURE  À PARTIR DE 990 € / JOUR

COMPTABILITÉ, PAIE, GESTION, FINANCES

Gérer la paie **ELIGIBLE CPF**

→ LAVAL : 13, 14, 21/05 ET 13, 14, 20/06/2024
+ CCE 24/06/2024  6 JOURS + CERTIFICATION  2 900 €

La comptabilité au quotidien niveau 1 :

Les écritures comptables

→ LAVAL : 12, 21 ET 22/03/2024  3 JOURS  1 080 €

GESTION DE LA PERFORMANCE/RSE

Piloter et accompagner la performance d'une équipe de production

→ LAVAL : 15 ET 29 MARS 2024  2 JOURS + CERTIFICATION  840 €

Structurer sa démarche RSE : niveau 1

→ LAVAL : 11 ET 12/04/2024  2 JOURS  840 €

BUREAUTIQUE, PAO, CAO, DAO

Parcours individualisé EXCEL tous niveaux **ELIGIBLE CPF**

→ LAVAL : FORMATION SUR-MESURE - CONTACTEZ-NOUS  SUR MESURE EN FONCTION DES OBJECTIFS ET DES NIVEAUX  40 € DE L'HEURE

Parcours individualisé POWER QUERY

→ LAVAL : FORMATION SUR-MESURE - CONTACTEZ-NOUS  SUR MESURE EN FONCTION DES OBJECTIFS ET DES NIVEAUX  50 € DE L'HEURE

SECURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Prévention des risques psycho-sociaux en entreprise

→ LAVAL : 13/06/2024  1 JOUR  450 €

Scanner ce code pour accéder au catalogue régional



Qualiopi
processus certifié 

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certification qualité délivrée pour les catégories suivantes :
- Actions de formation
- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formations en apprentissage

Consultez nos offres  formation.paysdelaloire.cci.fr

La liste exhaustive des informations liées aux formations est accessible sur notre site Internet www.formation.paysdelaloire.cci.fr (prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes en situation de handicap).

Les évolutions de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

L'ÉVOLUTION DE LA VAE, UN LEVIER COMPLÉMENTAIRE VERS LE PLEIN EMPLOI !

Aux côtés de la formation initiale et de la formation continue, la validation des acquis de l'expérience (VAE) constitue la troisième voie d'accès à la qualification. La VAE permet d'obtenir, après décision d'un jury, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle sans avoir nécessairement à suivre une formation. Cette certification professionnelle par la validation de l'expérience s'appuie sur l'expérience professionnelle et/ou extra-professionnelle du candidat.

La Loi du 21 décembre 2022 portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi a opéré une réforme de la VAE. Le décret d'application des nouvelles dispositions relatives à la VAE est attendu début 2024.

Focus sur les principales évolutions à venir :

- **Simplification** de la procédure relative à la VAE pour en renforcer son attractivité :
 - Toute nature d'expériences prise en compte.

- Une recevabilité simplifiée, gérée par un Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP)
- Des délais de réponses raccourcis sur chaque étape
- Une validation des acquis également possible par blocs de compétences
- Possibilité pour le candidat de réaliser des compléments de formation en cours de parcours

- **Sécurisation** des parcours : renforcement de l'accompagnement des candidats pour favoriser la réussite :

- Un accompagnement renforcé dès le début du parcours
- Une gestion centralisée du financement
- Un statut de stagiaire de la formation professionnelle pour les candidats

- **Modernisation** du dispositif :

- Création d'un service public national sous la forme d'une plateforme numérique pour un accès à l'information plus simple et une meilleure organisation des étapes du parcours de la VAE. Consultez : www.vae.gouv.fr

Quel financement du parcours VAE demain ?

Le parcours est adapté aux besoins du candidat en fonction de l'objectif de certification, de son profil et de sa situation. Aussi, la prise en charge, pouvant aller jusqu'à 9 000 euros par an, et assurée par les opérateurs de compétences, sera modulée selon la nature des actions, la durée et le type de parcours du bénéficiaire.

Retrouvez plus d'informations sur le HUB formation.paysdelaloire.cci.fr rubrique VAE

DES BESOINS ? UNE DEMANDE SPÉCIFIQUE ?

Nos conseillers sont à votre écoute pour bâtir vos projets de formation sur des programmes standards ou sur-mesure dédiés à votre entreprise.

formation.continuee@mayenne.cci.fr
02 43 91 49 73



CAMPUS CCI MAYENNE - Parc Universitaire
Rue Léonard de Vinci - 53062 LAVAL



CONTACT

NOS CONSEILLÈRES SE MOBILISENT ET VIENNENT À VOTRE RENCONTRE POUR CONCRÉTISER VOS PROJETS !

Nos conseillères



VANESSA DUBOIS

07 64 58 07 17 / 02 43 91 47 55
vanessa.dubois@mayenne.cci.fr



ANNE-CLAIRE GODINEAU DEUIL

06 43 98 21 45 / 02 43 91 47 49
anne-claire.godineaudeuil@mayenne.cci.fr

Nos assistantes commerciales



SOPHIE DOUILLET

02 43 91 49 73
sophie.douillet@mayenne.cci.fr



AMANDINE RAVE

02 43 91 47 45
amandine.rave@mayenne.cci.fr

